

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ARRETE N° 2022/052		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande en date du 9 mars 2022 de la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public (DMEEP) de la Communauté Urbaine Caen la mer sollicitant la Ville pour des travaux d'entretien des espaces verts et notamment l'abattage d'arbres sur 3 sites ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer le stationnement dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

Article 1 : Les agents de la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public (DMEEP) de la Communauté Urbaine Caen la mer vont procéder, les 15 et 16 mars 2022 à des travaux d'abattage d'arbres situés sur les voies suivantes :

- Rue Prosper Mérimée ;
- Boulevard Alsace Lorraine ;
- Rue de Picardie entre l'allée Benjamin Franklin et la rue de Champagne.

Article 2 : Pendant la durée des travaux, des restrictions de circulation seront mises en place :

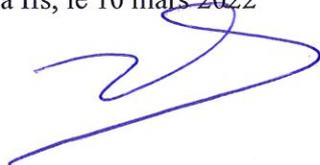
- **Circulation alternée rue Prosper Mérimée et boulevard Alsace Lorraine au niveau du n° 1.**
- **Route barrée rue de Picardie entre l'allée Benjamin Franklin et la rue de Champagne avec interdiction de stationner sur le parking de la Forêt.**

Article 3 : Les agents de la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public (DMEEP) de la Communauté Urbaine Caen la mer sont chargés, sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation de chantier.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'IFS ;
- Le Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement ;
- La mission des espaces publics de la Communauté Urbaine Caen la mer. |

Fait à IFS, le 10 mars 2022




Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE.